



1ER SYNDICAT DANS LE 1ER DEGRÉ
AU NIVEAU NATIONAL ET
DÉPARTEMENTAL

BULLETIN D'ADHÉSION RETRAITÉ·ES 2026/2027

à renvoyer à
FSU-SNUipp 68
19 boulevard Wallach
68100 MULHOUSE
ou au snu68@snuipp.fr



Cotisations 2026/2027

- 100€ (pension < 1500 €) avec un coût réel après crédit d'impôt de 34€
- 105€ (pension > 1500 €) avec un coût réel après crédit d'impôt de 35.70 €

Et puis zut ! Je me syndique à la **FSU-SNUipp**
pour :

- continuer à défendre les services publics et l'école en solidarité avec les collègues en activité
- défendre les revendications des retraité·es : indexation des pensions, pouvoir d'achat, reconnaissance sociale, l'accès aux soins pour tous, une loi sur la perte d'autonomie

fondée sur la prise en charge à 100 % par la sécurité sociale permettant l'égalité de tous les citoyen·nes, sur l'ensemble du territoire...



Le secteur retraité·es de la FSU-SNUipp



Françoise
HOFFERT



Bernard
EICHHOLTZER

Les autres membres du bureau

Mariane BROSSE- HEIMBURGER	Ghislaine UMHAUER	Valérie POYET	Jonas HEYBERGER	Julie ANTZ	Isabelle LUGA	Bénédicte MEY	Dominique FELS-RICCI	Fanny KAUFFMANN

IMPORTANT : Avec **le crédit d'impôt**, même si vous êtes non-imposable, le Trésor Public vous fera un **remboursement** équivalent à 66% du montant de votre cotisation syndicale.

Votre attestation fiscale vous parviendra en 2028 pour la déclaration des revenus de l'année 2027 (qui comprend toute l'année scolaire 2026-2027).

Où va ma cotisation?

Une part est reversée à la trésorerie nationale de la FSU-SNUipp pour financer, entre autres, les publications « POUR » et « Fenêtres sur Cours » et « INFOS RETRAITES » que vous recevrez. Le reste permet à la FSU-SNUipp 68 de fonctionner, financer les actions (manifestation, stages syndicaux...), éditer et envoyer notre bulletin départemental « Couleurs d'école », et participer à une caisse de solidarité.

